



*parrainages scolaires :
une solution à l'école pour
les plus défavorisés*

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2014

Nous vous invitons à assister à l'Assemblée Générale de l'Association Mar-Lodj qui se tiendra le :

SAMEDI 12 AVRIL 2014 à 10H00

à la MAIRIE DE VILLENEUVE-lès-BOULOC

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09H30 - 10H00

ASSEMBLEE GENERALE

10H00 - 13H00

1. Approbation des statuts modifiés courant 2013
2. Présentation et approbation du Rapport d'Activité 2013
3. Présentation et discussion des actions et projets à venir
4. Présentation et approbation du Rapport Financier 2013
5. Présentation et approbation du Rapport Moral 2013
6. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : **Monique BLANC, Gérard DAVOIGNEAU, Gérard HOULES, Michel PORTES, Monique SYLLA** arrivant au terme de leur mandat. **Appel à candidatures.**
7. Questions diverses, vœux et suggestions.

Nous comptons sur votre présence.

Les décisions seront prises à la majorité des adhérents à jour de cotisation, présents ou représentés. **En cas d'empêchement, il est indispensable de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant ou en nous adressant à l'adresse postale du président : 37 Route de Cazalis 40700 MOMUY, le pouvoir ci-joint, dûment rempli et signé.**

Vous pouvez également envoyer un pouvoir par envoi email au président : president@associationmarlodj.org

Si vous avez des vœux ou des suggestions à soumettre lors de cette A.G., nous vous remercions de les communiquer avant le jeudi 10 avril 2014 au président de l'association.

Un repas partagé tiré du sac clôturera cette matinée que nous souhaitons amicale et riche en échanges d'idées.

Avec nos remerciements, veuillez croire, Cher(e) Adhérent(e), Sympathisant(e), à nos cordiales salutations.

Henri-Paul Dalbiez, président

POUVOIR

Je soussigné, (nom, prénom)
demeurant
donne pouvoir à M
pour me représenter à l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ASSOCIATION MAR-LODJ qui se tiendra le
12 avril 2014 à 10h00, à la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc, en prenant part aux délibérations et aux votes
prévus à l'ordre du jour.
Le Signature (précédée de la mention "bon pour pouvoir")